

« Douce nuit, blanche nuit,
C'est Noël aujourd'hui
Et pendant que tes clochers joyeux
Carillonnent à la voûte des cieux,
Sous le toit des chaumières
On a le cœur bien heureux.

C'est si joli un sapin vert
Qui sourit les bras couverts
De lumières et de cheveux d'argent,
Près du feu qui s'éteint doucement,
Il apporta tant de joies, Lui,
Le soir où il descendit.

Douce nuit, blanche nuit,
C'est Noël aujourd'hui,
Lui, dans le froid et le vent,
Attendu depuis la nuit des temps,
Pour nous donner en rêve
Un peu de son paradis.
À Noël. »

Tino Rossi



* La fête des aînés

* Le recensement de la population

* La vie associative

Numéro 114 – 4^{ème} Trimestre 2017



Le mot du Maire

*M*es chers Concitoyens,

Le quatrième bulletin de l'année ! Déjà ? Où est passé ce temps et à quelle vitesse s'est-il écoulé ?

La fête des aînés marque tous les ans l'attente de Noël. Cette rencontre fut particulièrement chaleureuse et émouvante. Merci à tous ceux qui se sont investis pour préparer la salle, réaliser la décoration, assurer le service, l'animation, le rangement. Une belle réussite ! Merci à tous.

S'il nous faut dénoncer toujours, quelques incivilités commises dans l'irrespect total du bien commun et allant jusqu'à la mise en danger d'autrui, des biens et des personnes, nous enregistrons aussi des actions bénévoles exemplaires.

Signalons la remise en état du calvaire situé sur la route de Seebach (à la hauteur du Riedseltzerweg). Il a été restauré par des bénévoles dans le respect de notre patrimoine culturel et historique commun. Ils se reconnaîtront. Merci à eux !

Il en va de même, des décorations de Noël et Nouvel An, mises en place avec l'aide de bénévoles, compétents et dévoués. Les illuminations également sont remarquables.

Là aussi nous disons merci !

De nombreux travaux ont été accomplis cette année écoulée, tels les vestiaires et club house du football, l'aménagement du Point Lecture - qui deviendra peut-être une bibliothèque municipale - et de la Salle « Costume et Tradition de SCHLEITHAL » en voie d'achèvement. Il en est de même pour l'aire de stationnement et l'accès au hangar communal et au tennis...

Le lotissement dit du « BROSTGARTEN » est arrivé au stade de réalisation : les travaux de voirie vont démarrer dès janvier 2018 après les arpentages réalisés par le géomètre. Les ventes des parcelles devraient être possibles dès le mois de mai. Nous souhaitons répondre au parcours résidentiel de tous nos concitoyens (jeunes célibataires, jeunes en couple, maisons individuelles et maisons accolées, collectif pour tous les âges...).

Que les lumières de Noël nous éclairent et nous aident !

Que cette année nouvelle qui s'annonce, nous garde en bonne santé, qu'elle nous soit favorable, et dans nos projets, et dans notre vivre ensemble !

Joyeux Noël à Tous !

Et avec mes Vœux les meilleurs pour l'année à venir !

En toute cordialité

Joseph SCHNEIDER





CANTINE LES LIBELULES
IMPASSE DES CHÂTAIGNIERS

De 11h30 à 13h15

lundi
mardi
jeudi
vendredi



Et de 16h00 à 18h30



Il est possible d'inscrire les enfants en contactant STRASSER SANDRINE au 06.81.22.56.48 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 18h30. Le dossier est également téléchargeable sur : Animation Jeunesse de la communauté de communes du pays de Wissembourg.

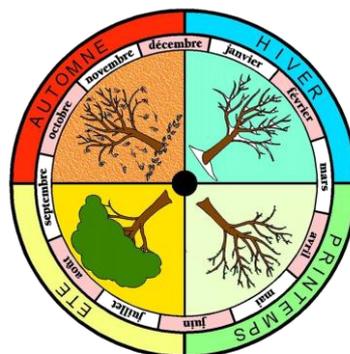
Adresse mail : accueil.schleithal@fdmjc-alsace.fr

Petit changement concernant la modification de présence :

Lors de l'inscription l'enfant étant inscrit en permanent les jours que vous aurez cochés, tout changement pourra seulement être modifié le vendredi matin avant 10h pour la semaine suivante sauf en cas de maladie où un certificat médical sera nécessaire.

En cas de congés scolaires, les modifications de planning sont tolérées jusqu'au matin de la reprise et ceci avant 9h.

Thème : la roue des saisons



Micro-crèche

Toute l'équipe de la micro-crèche Bulles d'Ange de Schleithal souhaite vous informer de l'ouverture de la structure au sein de la commune depuis le 1^{er} août 2017.

La micro-crèche peut accueillir jusqu'à 10 enfants simultanément âgés de 10 semaines à 6 ans. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. Les repas sont confectionnés sur place à partir de produits locaux et bio. La crèche propose un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Tout est inclus dans le tarif (repas, couches...) sauf le lait premier âge.



La structure dispose d'un projet éducatif spécifique destiné à l'accompagnement de l'enfant. Celui-ci se centre sur le respect du rythme de chaque enfant. L'équipe attache une importance particulière à l'accueil et à un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins individuels de chacun.

La place des parents au sein de la structure est essentielle, ceux-ci sont reconnus comme les premiers éducateurs de leurs enfants. Chaque parent est écouté et suivi dans ses choix éducatifs.

La structure dispose d'un local de plain-pied d'environ 120 m² composé d'une salle d'activité, d'un SAS, d'un bureau, d'une buanderie, d'une cuisine, d'une salle de change et de 2 chambres (une pour les petits, une pour les grands), mais également d'un espace extérieur sécurisé. L'équipe propose des activités diverses et adaptées selon le développement de l'enfant, son âge et ses intérêts. Elle est présente et disponible pour proposer des activités et suivre l'enfant dans ses envies. Des sorties sont proposées permettant à l'enfant de découvrir la nature et son environnement. La découverte de la nature et le respect de l'environnement sont les valeurs principales de la structure. Des intervenants extérieurs sont également sollicités, permettant à l'enfant de participer à des activités de groupes afin de développer sa socialisation (musique, babygym, yoga...).

Pour plus d'informations ou pour une inscription éventuelle de votre enfant vous pouvez nous contacter au 03.69.40.50.92 ou par mail bullesdanges@gmail.com

Fête d'octobre

La fête d'octobre a connu un franc succès.

Près de 360 convives s'attablèrent à la salle polyvalente dimanche le 22 octobre.

La choucroute royale - ou le jambon vigneron - servis par le traiteur local furent formidablement appréciés.

Une bonne ambiance régna tout au long de la journée.



Le village se met dans l'ambiance de Noël

La place de la mairie s'est parée pour Noël. Le grand sapin, où Dominique avec son doigté habituel, a accroché boules et guirlandes voisines avec une belle couronne de l'aveut réalisée par les mains expertes de Véronique, Denise et Armand. Dans les bacs à fleurs ont été piqués de beaux sujets en bois par les enfants de la cantine scolaire Les Libellules. Ils ajoutent une touche raffinée à ce décor féérique. Les fenêtres de la mairie sont ornées de beaux arrangements faits par Chantal.



Fête des aînés

La Commune a invité les anciens à la fête de Noël. Dans une salle joliment décorée les invités ont pris place dès 10 heures. Comme le veut la tradition, la messe présidée par l'abbé Thomas Schmitt a ouvert les festivités de ce samedi 9 décembre.

Ce fut un moment fort pour tous. Le Maire Joseph Schneider, ses adjoints(es), une grande partie des conseillers municipaux avec conjoints(es), ainsi que de nombreux bénévoles ont œuvré tout au long de la journée pour servir et gâter les quelques 230 convives.



Dans son mot de bienvenue le Maire remercia toutes les personnes ayant répondu à son invitation, salua la classe 1952 dont ce fut une première, retraça la vie de la Commune avec ses joies et ses peines : 12 naissances, 3 mariages, 11 décès, fit le bilan des différents travaux dans la Commune, ceux achevés et ceux en cours, remercia également son équipe pour leur disponibilité et leur travail tout au long de l'année.

Il souhaita à tous un bon appétit et une belle après-midi imprégnée de la joie et la paix de Noël. Le délicieux pot au feu servi par le traiteur local suivi de quelques douceurs raviva les papilles. La partie récréative fut confiée à Jean-Marc qui, au son de l'accordéon, fit danser les plus courageux. Il mit les plus âgés de la salle à l'honneur en leur chantant « DAS SIND UNSERE ELTERN », moment très émouvant... Des mélodies entraînantes, entonnées par Raymond et ses choristes, reprises par les invités, résonnèrent dans la salle.

La bonne ambiance, chaleureuse et joyeuse à la fois, permit, pour une journée au moins, d'oublier les petits bobos et les tracas de la vie quotidienne. Ce n'est qu'après le chant du « Grosser Gott » que l'assemblée se dispersa en se promettant de revenir l'année prochaine.

Extrait des décisions du Conseil Municipal

Séance du 27 SEPTEMBRE 2017

Extension et aménagement d'un bâtiment existant en espace à vocation socio-culturelle : attribution du marché LOT 16 – clôture métallique

Le Conseil Municipal retient la Société TENN GLASZ pour 4 134,40 € Ht pour le lot 16 – clôture métallique.

Lors d'une réunion de chantier des travaux supplémentaires ont été envisagés, à savoir la fourniture et la pose d'un portail autoportant, ainsi qu'une boîte aux lettres.

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux supplémentaires. La Société TENN GLASZ sera chargée de l'exécution des travaux dont le montant s'élève à 6 977,62 € H.T.

Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent territorial

Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles

Par courrier en date du 17 août 2017, un agent a demandé une réduction de son temps de travail suite à la réorganisation des rythmes scolaires pour effectuer 32 heures par semaine.

Le Conseil Municipal décide de modifier à compter du 1er octobre 2017 la durée hebdomadaire de travail du poste de cet agent à raison de 32 heures hebdomadaires.

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Par courrier en date du 21 septembre 2017, un agent a demandé une modification et une augmentation de son temps de travail, compte tenu de l'augmentation des tâches administratives.

Le Conseil Municipal décide de modifier à compter du 1^{er} janvier 2018 la durée hebdomadaire de travail du poste de cet agent à raison de 30 heures hebdomadaires.

Demande de participation financière pour un cycle d'équitation - Ecole Primaire

Les deux dernières années, dans le cadre d'un projet pédagogique, l'enseignante CM1-CM2 a emmené ses élèves au centre équestre de l'écurie du lac à Retschwiller afin de participer à des séances d'équitation. L'enseignante souhaite renouveler cette activité.

Le Conseil Municipal décide de participer aux frais d'équitation à hauteur de 1 524 €.

Cette participation est équivalente aux frais de natation au prorata du nombre d'enfants (Arrondi à l'euro supérieur 66,24 € X 23 enf).

Restauration de registres d'état civil

Le Conseil Municipal décide de restaurer les registres suivants :

- Registre d'état civil : naissances de 1831 à 1840

- Registre d'état civil : naissances de 1861 à 1870

- Registre d'état civil : naissances de 1871 à 1880

L'atelier du Patrimoine est retenu pour la restauration dont le montant s'élève à 1 923,02 € Ht.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Dans le cadre du déploiement du très haut débit sur notre territoire et de l'adhésion au Groupement Européen de Coopération Territoriale il y a lieu de prendre les compétences respectives.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg comme suit :

COMPETENCES FACULTATIVES :

- Développement des technologies de l'information et de la communication
- Coopération transfrontalière : Adhésion au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (CEGT) Eurodistrict PAMINA.

Rapport d'activités 2016 – Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Monsieur Marc KNOBLOCH vient de rejoindre la séance.

Le conseil municipal adopte le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg pour l'exercice 2016.

Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'assainissement.

Un exemplaire est adressé au préfet pour information.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce rapport concernant l'année 2016.

Les données essentielles pour l'année 2016 sont consultables en Mairie.

Rapport annuel 2016 - SMICTOM

Le Président du Smictom a transmis le rapport d'activité 2016.

Le Conseil Municipal est informé de la possibilité de consulter le rapport ainsi que le compte administratif pour l'exercice 2016 (au secrétariat de la Mairie ou sur le site du SMICTOM).

Rapport : <http://www.smictom-nord67.com/medias/Rapport%20annuel%202016.pdf>

CA : http://www.smictom-nord67.com/medias/Compte_Administratif_2016.pdf

Divers

- Organisation de la semaine scolaire

Par courrier du 13 juillet 2017, le Directeur Académique autorise les adaptations à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours.

Du fait de cette nouvelle organisation, le projet éducatif territorial (PEDT) perd sa validité.

- Transfert complet de compétence au SDEA

Par délibération en date du 22 juin 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé pour transférer l'ensemble de son Service « Assainissement » au SDEA. Le SDEA réitère ses remerciements pour cette nouvelle marque de confiance et confirme le plein engagement de ses équipes au service des élus et usagers de la Commune.

- Réunion amicale des Maires

Le Maire rappelle aux élus que la réunion de l'amicale des Maires a lieu le 12 octobre à la salle polyvalente de Schleithal.

- Banque alimentaire

La commune de Schleithal souhaite cette année à nouveau participer à ce mouvement de solidarité.

A cet effet une permanence aura lieu le samedi 25 novembre 2017 de 09h00 à 11h00 à la mairie.

Vous pourrez déposer vos dons sous forme de denrées alimentaires non périssables.

Séance du 21 NOVEMBRE 2017

Lotissement Brostgarten : attribution du marché, emprunt, fixation du prix du terrain

a) Attribution du marché

Les entreprises retenues sont :

LOTS	Désignation	Entreprises	Montants HT
1	Voirie - Assainissement	Eurovia	337 285,35 €
2	Réseaux secs	Fritz	65 465,81 €
			402 751,16 €

Le conseil municipal émet un avis favorable aux entreprises sus mentionnées.

b) Emprunt

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour contracter un emprunt bancaire de 400 000 euros sur 5 ans auprès de la banque Crédit Mutuel avec un taux fixe de 0,70%.

c) Fixation du prix de vente des terrains

Le Maire présente au Conseil le décompte estimatif des travaux et des frais divers pour l'aménagement du lotissement.

Le Conseil municipal décide

- de fixer à 8 000 euros Ht (soit à ce jour 9 600 euros Ttc) le prix de l'are du terrain viabilisé
- de fixer à 750 euros l'are la valeur des terrains communaux à intégrer dans le coût total de l'are du terrain viabilisé dans le lotissement
- de charger l'office notarial de Lauterbourg pour les actes de ventes
- de donner tout pouvoir au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération et notamment pour signer tous les actes.

Bâtiment socio-culturel : équipement mobilier pour le rangement des costumes et pour le local technique

Le Maire présente différentes offres de prix concernant l'aménagement mobilier pour le local « costumes et traditions » et le local technique.

Le Conseil Municipal retient l'entreprise Weishaar pour 9 070 euros Ht.

Recensement de la population : recrutement et rémunération des agents recenseurs

En vue du recensement de la population en 2018, le conseil municipal décide de recruter 3 agents recenseurs et de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit :

1,73 € par formulaire " bulletin individuel " rempli ou déposé via internet

1,14 € par formulaire " feuille logement " rempli ou déposé via internet

Ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui restent à la charge de la commune.

Divers

- Fête des aînés - Banque alimentaire
- Sous-sol de la salle polyvalente
- Toit du presbytère

*Le, Maire, les Adjoints,
les Conseillers Municipaux
vous souhaitent un Joyeux Noël
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.*

Informations générales

Inscription sur les listes électorales

Les jeunes âgés de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale sur la base des données transmises par l'INSEE. Toutefois, les intéressés sont tenus de vérifier leur inscription auprès des services de la Mairie.

L'inscription sur les fichiers de la commune est obligatoire.

Les habitants de Schleithal souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de la Commune pourront se présenter en Mairie jusqu'au samedi 30 décembre 2017 (permanence 9 h - 11 h).

Cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire

Les usagers n'ont plus besoin de se déplacer grâce aux télé-procédures. Toutes les démarches pour les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire se feront uniquement par internet à compter du 6 novembre 2017. Les téléprocédures sont accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>

Cependant des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers sont installés en préfecture à Strasbourg et dans chacune des sous-préfectures (Haguenau-Wissembourg, Molsheim, Saverne et Sélestat).

Par ailleurs, de nombreux tiers de confiance (professionnels du commerce automobile, auto-écoles) sont habilités par l'administration pour procéder aux démarches à la demande des usagers.

Timbre électronique

Depuis quelques mois le site timbres.impots.gouv.fr propose la vente du timbre électronique pour la carte nationale d'identité et pour la délivrance du permis bateau. Prochainement le service sera ouvert aux titres de séjour et d'ici la fin 2017 ce seront 90 % des formalités qui pourront être payées par timbre électronique. La disparition complète du timbre fiscal papier devrait intervenir au cours du premier trimestre 2018 avec la dématérialisation du timbre fiscal rattaché aux attestations d'accueil délivrées par les communes.

État civil

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000. Pour commander les actes d'état civil, veuillez vous rendre sur le site du service-public.fr.

Site internet

La Commune de Schleithal a son site particulier : www.schleithal.fr.
Ce site vous permettra de consulter des informations sur la Commune et de suivre son actualité.

Nous vous souhaitons une bonne visite sur notre site internet.

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ?

Pensez à vous faire recenser en Mairie...



La fibre arrive à Schleithal



QUELS TRAVAUX ?

Déployer de la fibre optique est un travail long et délicat qui nécessite l'intervention de nombreux corps de métiers. Il y a les études, les relevés de terrains, les travaux, et les opérations de recette. Dans toute l'Alsace, 47 nouveaux Nœuds de Raccordement Optique, 640 Sous-Répartiteurs Optique, 13 000 kilomètres de fibre optique sont mis en œuvre.

POUR QUI ?

La décision de construire un nouveau réseau de télécommunication en Alsace, 100% fibre optique, est une initiative de la Région Grand Est et des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette initiative évite que 51% de la population alsacienne soit privée de très haut débit. Près de 700 communes auront la fibre optique d'ici 2022.

AVEC QUI ?

La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation auprès des Fournisseurs d'Accès Internet et le financement du réseau fibre optique d'Alsace ont été confiés à la société Rosace. ROSACE est une SAS dont les actionnaires sont NGE, Altitude Infrastructure, la Caisse des dépôts et les fonds Marguerite et Quaero Capital.

QUELLE RÉVOLUTION ?

Bénéficier de la fibre optique est aujourd'hui aussi important qu'étaient hier pour nos aïeux l'eau potable, l'électricité et le téléphone. Vous allez bénéficier de débits Internet jusqu'à 100 fois plus importants que ce que vous connaissez aujourd'hui.



PAR QUI ?

80 entreprises différentes vont travailler sur les différents chantiers de déploiement de la fibre optique du Nord au Sud de l'Alsace. Pour beaucoup, ces entreprises sont alsaciennes ou ont des agences en Alsace. Le choix de la proximité a été fait pour soutenir l'économie locale. Pour chacun des deux départements, il y a un responsable de la construction, joignable en contactant Rosace au 03 68 67 00 00.

QUEL FINANCEMENT ?

L'investissement global est de 450 millions d'euros. La société Rosace porte 64% de cet investissement, les 36% restants sont cofinancés par la Région Grand Est, qui bénéficie de subventions de l'Europe, de l'Etat, des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et des communautés de communes.



QUEL IMPACT ?

Rosace et les collectivités prennent en charge l'intégralité du coût de déploiement de la fibre optique. Les particuliers n'ont rien d'autre à payer que les frais de mise en service fixés par l'opérateur commercial de leur choix et l'abonnement mensuel.

QUELS ABONNEMENTS ?

La société Rosace construit le réseau fibre optique dans le cadre d'une démarche de service public, mais n'a pas vocation à vendre des abonnements. Ce sont des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) privés qui se chargent de la commercialisation auprès des particuliers.

ET LES ENTREPRISES ?

Les commerçants, artisans, TPE, PME, auront bien évidemment accès au réseau fibre optique de Rosace. De nouveaux horizons vont s'ouvrir à eux en matière de débits d'usages et de services. Des opérateurs télécoms spécialisés dans les offres dédiées au monde économique vont leur proposer des produits sur mesure.

QUELS BESOINS ?

Chaque foyer compte en moyenne 7 écrans (télévisions, ordinateurs, tablettes, smartphones). Et pour tous les aspects de nos vies nous avons besoin de consulter Internet : administration, santé, travail, loisirs, études, achat de biens et services, etc.

QUELS SERVICES ?

Grâce à la fibre optique de Rosace vous pourrez supprimer les autres moyens de communication. Plus besoin de parabole ou d'antenne pour la télévision. La réception des chaînes se fera via la fibre. Votre ligne téléphonique pourra basculer sur la fibre tout en conservant votre numéro traditionnel. L'accès à Internet sera plus confortable que jamais.

QUELS OPÉRATEURS ?

Plusieurs opérateurs ont déjà annoncé qu'ils commercialiseront des offres fibre optique. La liste à jour des opérateurs présents figure sur la page web dédiée à chaque commune, ou sur l'outil d'éligibilité du site Internet de Rosace, dès que les travaux seront achevés.

QUELLES INTERVENTIONS ?

La fibre optique arrive gratuitement jusqu'à la limite du domaine privé. Le client final n'a à payer que les frais d'installation, fixés par l'opérateur télécom de son choix, et l'abonnement mensuel. Chez soi, la fibre optique est déployée le plus discrètement possible jusqu'à l'endroit prévu pour la prise finale. C'est un câble blanc, fin, glissé dans des gaines existantes ou collé en suivant les plinthes et les huisseries.

QUELS PRIX ?

Avec la fibre optique de Rosace, vous aurez accès à un éventail jamais connu jusque-là de Fournisseurs d'Accès Internet. Cela vous permettra de sélectionner la meilleure offre, adaptée à vos besoins, et les meilleurs prix.

QUELS DÉLAIS ?

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique dans chaque commune durent environ 12 mois. Elles comprennent des études, des relevés de terrains, les travaux proprement dits, la réception de chantier avec la vérification rigoureuse des opérations réalisées et des délais réglementaires incompressibles. Vous pouvez suivre ces différentes étapes sur le site : rosace-fibre.fr (sur une page dédiée à chaque commune). C'est là aussi que vous connaîtrez, le moment venu, la liste des Fournisseurs d'Accès Internet qui proposent des offres commerciales dans la localité.

QUELLE PROMOTION ?

Lorsque le chantier de déploiement de la fibre optique sera terminé dans chaque commune nous viendrons vers vous de deux manières. D'une part, une réunion publique sera organisée. D'autre part, notre « Bus de la fibre optique » se déplacera. Des casques de réalité virtuelle vous feront voyager à l'intérieur d'une fibre optique. Des tablettes tactiles vous permettront de découvrir les multiples usages du très haut débit et des surprises vous attendent.

QUELLE INFORMATION ?

La société Rosace a créé un site Internet sur lequel chaque commune concernée par le déploiement de la fibre optique dispose d'une page dédiée avec l'actualité des travaux, l'annonce de la fin du chantier, la liste des opérateurs télécoms présents. **Pour être informé, rendez-vous ici : rosace-fibre.fr et inscrivez-vous à la lettre d'information.** À chaque nouveauté, vous recevrez automatiquement un mail.



15, rue Icare
67 960 ENTZHEIM
03 68 67 00 00
www.rosace-fibre.fr
contact@rosace-fibre.fr



N'hésitez pas à nous contacter.
Nous sommes à votre service.



Dès le 1^{er} janvier 2018

Les abonnés contactent directement leur communauté de communes pour :

- commander une poubelle, un composteur, ...
- faire part d'un changement de situation (foyer, déménagement, ...)
- identifier leur bac par une puce pour qu'il soit collecté



Communauté de communes du Pays de Wissembourg

Tél. : 03 88 05 35 70

www.cc-pays-wissembourg.fr

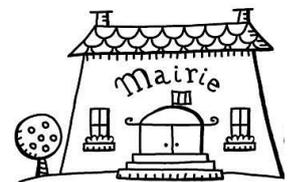
Mail : v.ponce@cc-pays-wissembourg.fr

Pour consulter en ligne votre production de déchets :

<https://webagide.globalinfo.fr/payswissembourg>

Les abonnés contactent directement leur Mairie pour :

- faire part d'un changement de situation (foyer, déménagement, emménagement ...) et compléter le formulaire de déclaration d'arrivée ou de départ



Reports de collecte des bacs d'ordures ménagères (bac brun) - tri sélectif (bac bleu)

Poubelle brune :

La collecte du Mercredi 27 Décembre sera reportée au Jeudi 28 Décembre 2017.

Poubelle bleue :

La collecte du Lundi 25 Décembre sera reportée au Samedi 23 Décembre 2017.



Nuit de la Saint – Sylvestre

Comme à l'accoutumée la nouvelle année sera fêtée gaiement et quelquefois bruyamment. Nous vous rappelons que l'utilisation de pétards est uniquement tolérée le soir du 31 décembre et cela jusqu'à deux heures du matin. Il est demandé à tous de respecter les règles de savoir-vivre et de bon voisinage et de faire un usage **raisonnable** et **prudent** des pièces d'artifice pour éviter tout accident.

Taxe Locale de Publicité Extérieure (professionnels – entreprises)

À compter du 1er janvier 2018, les déclarations annuelles et complémentaires de support publicitaire effectuées par les exploitants de dispositifs publicitaires devront être réalisées par le biais du formulaire Cerfa dédié (n°15702*01)

Le formulaire et la notice (Cerfa n°15702*01, Notice n° 52156*01) sont disponibles

- en ligne via le site <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

- et également dans la rubrique dédiée à la TLPE sur le site service-public.fr

(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22591>)

Une boîte « livres sauvages » à la Mairie de Schleithal

Livres sauvages - La culture en liberté

Le principe est simple, chacun peut se servir et s'il le souhaite en échange, y déposer **un autre livre**. C'est GRATUIT.

Transfert du recouvrement des impôts



Au 1^{er} janvier 2018

Transfert du **recouvrement des impôts**

(paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière, ...)

au **Service des Impôts des Impôts des Particuliers de Wissembourg**

3 A Rue de l'Industrie
B.P. 20141
67163 Wissembourg Cedex.

Retrouvez tous leurs services
sur impots.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

La population sera recensée à Schleithal du 18 janvier 2018 au 17 février 2018

Par trois agents recenseurs :

Christelle Kaetzel
née Jacques



Claude
Spillmann



Maxime Fesin



Nous vous demandons de réserver un bon accueil à ces agents qui vous rendront visite.

Ils vous présenteront une carte tricolore avec leur photo.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

TESTEZ VOTRE POTENTIEL SOLAIRE SUR www.cadastresolaire.alsacedunord.fr

c'est simple, c'est fiable, c'est gratuit !

Des questions sur le solaire ?

- De nombreuses informations sont disponibles sur le site et les experts In Sun We Trust sont prêts à répondre à vos questions.
- Au niveau local, deux conseillers Info Energie sont à votre disposition pour toutes les informations concernant l'énergie dans l'habitat. Mission de service public, leur conseil est gratuit, objectif et indépendant.



pour CONTACTER VOTRE CONSEILLER INFO ENERGIE

CA Haguenau : Arnaud MARTIN 03 88 06 59 53- info-energie@haguenau.fr

Alsace du Nord : Aurélien DUPRAT 03 88 80 54 35 infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr

Avant de vous engager, testez votre toiture, renseignez-vous, demandez plusieurs devis et prenez le temps de réfléchir avant de signer.

COMPRENDRE LA PRIME ISOLATION

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques.

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province
1	14 308€
2	20 925€
3	25 166€
4	29 400€
5	33 652€
Par personne supplémentaire	4 241€

La Prime Isolation: Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore d'autres aides comme

- le coup de pouce économies d'énergie
- le crédit d'impôt transition énergétique

-l'Anah (aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap)

Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger **jusqu'au 31 décembre 2017**, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

Le test d'éligibilité peut se remplir en ligne à cette adresse: <https://www.prime-isolation.fr>

Communiqué de presse : Le SDEA ne soutient aucun démarchage commercial

Certains des usagers du SDEA ont été destinataires d'une offre commerciale de la Générale des Eaux Services pour un «Contrat d'Assistance Fuites». Dans le cadre de son devoir d'information, le SDEA tient à préciser à ses usagers que cette offre est à la seule initiative de cette société.

INSTALLATIONS PRIVATIVES D'EAU, la responsabilité de l'usager

L'objet de la proposition concernant exclusivement les installations privées d'eau, l'usager a le choix de souscrire ou non à ce type de service.

INSTALLATIONS PUBLIQUES D'EAU, la responsabilité du SDEA

En revanche, le SDEA rappelle que, conformément aux dispositions des règlements de service d'eau potable, la partie canalisation de branchement située entre :

- la prise d'eau sur la conduite de distribution publique (implantée dans la voirie)
 - et le compteur et l'installation de comptage (placée généralement dans un regard en début de propriété ou dans l'immeuble desservi)
- font partie des installations publiques et relèvent de la responsabilité du SDEA.**

Le SDEA se tient à l'entière disposition de ses usagers par téléphone au 03.88.19.29.19, ou, en dehors des horaires d'ouverture au 03.88.19.97.09.

Contact presse :

SDEA : Sandra Frémon - Tel : 03 88 19 31 08 - Port : 06 15 58 67 02

E-mail : sandra.fremon@sdea.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN

> AGIR AU CŒUR DE VOS VIES

Canton de WISSEMBOURG
**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX
à votre écoute !**

Chers habitants du canton de Wissembourg,
Une nouvelle année vient de s'écouler. Le Département continue à construire et à renforcer indéfectiblement ses vocations et ses missions pour et avec vous. Une volonté enracinée de proximité pour vous accompagner dans les différentes étapes de vos vies. Nous travaillons au quotidien avec nos partenaires pour le bien-être de nos concitoyens, le rayonnement de notre territoire, de notre département, de l'Alsace.

Le Département s'engage dans l'action auprès de notre territoire et l'ensemble du Bas-Rhin dans les domaines de la solidarité, de l'habitat, des transports, de l'éducation, de la culture ou bien encore la jeunesse. Le canton de Wissembourg profite d'un dynamisme et d'un potentiel fort qui constituent ses ressources et ses attraits. Terre de tradition et d'authenticité, elle a su allier héritage et modernité. Ces atouts touristiques sont fédérés par la fusion des offices du tourisme de l'Alsace du Nord permettant une plus grande visibilité et une complémentarité. De nouvelles perspectives se dessinent afin d'enrichir l'attractivité du territoire comme la géothermie qui propose une alternative aux ressources fossiles et une opportunité économique aux entreprises. Tout comme le développement du port de Lauterbourg qui proposera des solutions logistiques pour les transports routiers, fluviaux et ferroviaires et également l'implantation d'entreprises sur le site du port. Et ainsi renforcer le lien avec nos voisins frontaliers mais également une ouverture vers l'international. La redynamisation du territoire, tant au niveau de l'emploi que du tourisme, se construit également par la restructuration de la Base de Drachenbronn. L'autre aspect de l'attractivité et de la compétitivité du territoire et de l'ouverture voulue pour l'ensemble de la population et des entreprises est mobilisé également par le déploiement de la fibre optique. Le Conseil Départemental s'engage auprès de nos collégiens pour que leurs conditions d'accueil soient optimales avec des restructurations des équipements comme par exemple l'extension de la demi-pension du collège de l'Outre-Forêt à Soultz sous Forêts. La qualité des réseaux routiers participe également au rayonnement du canton tant au niveau de la qualité de vie de la population mais également au développement économique c'est pourquoi le Département s'investit au quotidien pour renforcer la sécurité et la qualité de ses réseaux.

Toutes ces compétences sont mises en œuvre au quotidien pour améliorer et conforter les conditions de vie de tous, renforcer et définir durablement l'attractivité du Bas-Rhin.

Nous restons à votre écoute, à vos côtés pour vous accompagner dans votre quotidien. A l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, qu'elle vous comble de joie, de santé et de réussite.

**Stéphanie KOCHERT,
Paul HEINTZ**

stephanie.kochert2@bas-rhin.fr
paul.heintz@bas-rhin.fr

Bàbbelkàffee à la Maison Rurale de l'Outre Forêt
1 rue de l'Eglise à Kutzenghausen
☎ 03 88 80 53 00



7 février 2018 à 14 h :

L'émotion dans tous ses états : Les différentes émotions, comment les accepter ?

Exposition : [Le coeur dans tous ses états](#)

14 mars 2018 à 14 h : **La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés**

Atelier démonstration : [Les traditions pascales – La décoration d'oeufs](#)

4 avril 2018 à 14 h : **L'expression, comment vider son sac ?**

Exprimer son ressenti, comment communiquer avec l'aidé ?

Atelier démonstration : [calligraphie en liberté : écrire à la petite plume et à l'encre](#)

2 mai 2018 à 14 h : **Comment se ressourcer ?**

Le bien-être de l'aidant pour mieux accompagner la personne aidée !

Atelier bien être/réflexologie/auto massage

6 juin 2018 à 14 h : **Activités à partager sans modération :**

Comment adapter le quotidien à la dépendance ? Comment concilier loisirs et maladie ?

Exposition [marqueterie pour les aidants et les aidés](#)

ANIMATION ENFANCE DU PAYS DE WISSEMBOURG

Initiation à la danse afro-caribéenne au gymnase du Lycée à Wissembourg

C'est une danse métissée latine et africaine avec un mélange de **Salsa**, **Zouk** et **Kuduro** antillais/martiniquais !

Venez essayer ce savant mélange

Tous les lundis de 19 h à 20 h (jusqu'au lundi 25 juin 2018)

Tarif : 30,- €/adulte 20,- €/mineur

Contact : Raphaëla Zotner Cartier ☎ 06 76 25 80 99





Programme des activités de l'Association des *arboriculteurs* de Niederlauterbach et environs

Cours de taille

- 10 février 2018 à 14 heures : Wintzenbach, rendez-vous Mairie
- 17 février 2018 à 14 heures : Schleithal, rendez-vous Mairie
- 24 février 2018 à 14 heures : Niederlauterach, rendez-vous salle polyvalente
- 3 mars 2018 à 14 heures : Niederroedern, rendez-vous Mairie
- 10 mars 2018 à 14 heures : Scheibenhard, rendez-vous au verger derrière l'Ecole
- 17 mars 2018 à 14 heures : Munchhausen pour débutants, rendez-vous à la salle polyvalente

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



Planning des pharmacies de garde (sous réserve d'éventuels changements)

Janvier			Février			Mars		
1	L	Seltz	1	J	Soultz /S Forêts	1	J	Mothern
2	M	Soultz/S Forêts	2	V	Wissembourg Bodot	2	V	Seltz
3	M	Wissembourg Schorle	3	S	Merkwiller	3	S	Soultz/S Forêts
4	J	Merkwiller	4	D	Wissembourg Billmann	4	D	Wissembourg Schorle
5	V	Wissembourg Schorle	5	L	Seebach	5	L	Merkwiller
6	S	Seebach	6	M	Lembach	6	M	Wissembourg Schorle
7	D	Lembach	7	M	Hatten	7	M	Seebach
8	L	Hatten	8	J	Wissembourg Billmann	8	J	Lembach
9	M	Wissembourg Bodot	9	V	Wissembourg Billmann	9	V	Hatten
10	M	Wissembourg Bodot	10	S	Wissembourg Schorle	10	S	Wissembourg Bodot
11	J	Wissembourg Bodot	11	D	Betschdorf	11	D	Wissembourg Bodot
12	V	Betschdorf	12	L	Wissembourg Schorle	12	L	Wissembourg Bodot
13	S	Wissembourg Billmann	13	M	Lauterbourg	13	M	Betschdorf
14	D	Lauterbourg	14	M	Mothern	14	M	Wissembourg Bodot
15	L	Mothern	15	J	Seltz	15	J	Lauterbourg
16	M	Seltz	16	V	Soultz/S Forêts	16	V	Mothern
17	M	Soultz/S Forêts	17	S	Wissembourg Bodot	17	S	Seltz
18	J	Wissembourg Billmann	18	D	Merkwiller	18	D	Soultz/S Forêts
19	V	Merkwiller	19	L	Wissembourg Bodot	19	L	Wissembourg Billmann
20	S	Wissembourg Schorle	20	M	Seebach	20	M	Merkwiller
21	D	Seebach	21	M	Lembach	21	M	Wissembourg Billmann
22	L	Lembach	22	J	Hatten	22	J	Seebach
23	M	Hatten	23	V	Wissembourg Bodot	23	V	Lembach
24	M	Wissembourg Schorle	24	S	Wissembourg Billmann	24	S	Hatten
25	J	Wissembourg Schorle	25	D	Wissembourg Billmann	25	D	Wissembourg Schorle
26	V	Wissembourg Schorle	26	L	Betschdorf	26	L	Wissembourg Schorle
27	S	Betschdorf	27	M	Wissembourg Billmann	27	M	Wissembourg Schorle
28	D	Wissembourg Bodot	28	M	Lauterbourg	28	M	Betschdorf
29	L	Lauterbourg				29	J	Wissembourg Schorle
30	M	Mothern				30	V	Lauterbourg
31	M	Seltz				31	S	Mothern

Horaires du cabinet médical

Docteur BESLIU-MIHAIL Otilia
 Médecine Générale
 295 rue Principale – 67160 Schleithal
 Tel. : 03 88 05 65 85 ou 06 82 25 83 97
Ouverture du cabinet médical :
 Lundi – mercredi et vendredi
 de 9 h 30 à 13 h 00
 Mardi et jeudi de 14 h 30 à 19 h 00
 le samedi sur rendez-vous à partir de 10 h 00

Cabinet d'Infirmière libérale

Madame Sophie STEINBRUNN
 145 Rue Principale – 67160 Schleithal
 Tél. : 06 18.95.06.26

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7 heures :
 En cas d'**urgence vitale** : ☎ 15 Pour le **médecin de garde** : ☎ 03 69 55 33 33

Taxi Laurence (taxi conventionné) : ☎ 07 71 17 61 30

La vie associative

Le 4eme TELETHON de SCHLEITHAL, c'était le 12 novembre...

Malgré une météo maussade beaucoup de courageux ont défié la pluie pour rejoindre la ferme LENGERT et y apprécier le premier vin chaud. Après un petit déjeuner copieux partagé en famille et entres amis, la journée s'est poursuivie par un apéritif concert animé par le groupe «D'Rhinland Musikande ». Un répertoire varié, festif qui a été très apprécié par les convives.



Enfin, montre en main, les 320 repas ont été servis en 25 mn trébuchantes. Une performance éprouvée maintenant par les bénévoles toujours nombreux et qui se renouvellent. La présence de nombreux jeunes a été très remarquée et leur implication fort appréciée par les organisateurs. **Bravo et merci à eux !**

Notre second clin d'œil va cette année aux nombreux pâtisseries qui se sont surpassés ! Un festival de couleurs et de saveurs salué par l'assemblée !



Enfin, nos chères mamies se sont inscrites dans ce qui est maintenant devenu une tradition... les premiers bredeles ont rencontré un vif succès. Les bonnets, bandeaux, socks et chaussettes ne nous font plus craindre la rigueur de l'hiver à venir ! Et comme elles n'arrêtent jamais elles ont présenté leur nouveauté déclinée en « **G'necht in Schladel** », de magnifiques tabliers de cuisine taillés dans l'étoffe des édredons de kelsch de nos grands-mères ! De quoi équiper le trousseau des futur(e)s cuisinier(e)s !

Et... parce qu'il fallait relâcher la tension de la journée et laisser s'exprimer toute la joie de cette belle journée de solidarité. Quelques pas de danses avec les « MOTHERN DANCERS ». Une synchronisation parfaite, une aisance souriante... mettre un pas devant l'autre ! plus facile à dire qu'à faire !

Décidément pas de faux pas cette année encore pour le Téléthon de Schleithal !

Un grand MERCI à vous tous, nombreux bénévoles des associations du village, artisans, commerçants et toutes les petites mains travaillant dans l'ombre. Merci aux musiciens, aux danseurs, à Isabelle de la Ludothèque pour leur participation spontanée et bénévole.

Ensemble on va plus loin !



Actualité



Prochain petit déjeuner à thème autour des aidants : **le 3 février 2017** au bistrot du village

« **Sisch e so.... La dépendance au cœur des liens** » animé par M. Frédéric JEANNIN, psychologue au pôle gériatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg



Tous les mois : soirée chants participatifs, toutes les semaines tricot, belote ! Avis aux amateurs. Nous récoltons laine, vieux édredons ou tissu kelsch.

TENNIS CLUB SCHLEITHAL



Passionnée et engagée



Lisa Walther pratique le tennis depuis l'âge de 5 ans et demi dans le club de tennis de Schleithal. Très vite, elle a su se distinguer lors de compétitions en remportant de nombreux titres de championne d'Alsace par équipe en catégorie junior et sénior.

Lisa détient le meilleur classement du club 5/6 (son meilleur classement).

Passionnée de tennis et de sport en général, après avoir obtenu un bac S c'est tout naturellement que Lisa s'est orientée vers les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Actuellement en 3^{ème} année STAPS, elle prépare parallèlement une formation fédérale pour devenir monitrice de tennis pour des joueurs de moins de 18 ans.



Lisa, Claude, Marie et les futures graines de champion

C'est ainsi que notre jeune étudiante s'est engagée depuis deux saisons au sein de notre école de tennis. Chaque samedi matin, elle encadre deux groupes d'enfants âgés de 5 à 10 ans.

A travers les activités, les enfants travaillent la coordination des mouvements (adresse, rapidité, orientation dans l'espace), la concentration en développant leur sens de l'observation.

Le tennis est un sport complet qui mobilise l'ensemble du corps mais aussi du mental. Lisa avoue même que le tennis l'a fait grandir d'un point de vue psychologique et mental et lui a permis de vaincre sa timidité. Le tennis permet d'apprendre la discipline, le sens des responsabilités, le respect des autres et l'esprit sportif, tout en favorisant l'esprit critique et analytique. Toutes ces habiletés peuvent être fort utiles dans la vie courante.

Si Lisa souhaite promouvoir sa passion de la petite balle jaune aux enfants de notre village et des villages voisins, elle souhaite avant tout que les enfants prennent du plaisir à venir jouer au tennis.

Le comité du Foyer Rural de Schleithal organise une :

MARCHE HIVERNALE

2 Circuits au choix : 5 Km. ou 12 Km.

Dimanche le 07 Janvier 2018



Départ à partir de 13H30 devant le foyer

Frais d'inscription 2€ par personne

Au Foyer Rural petite restauration :

Diverses boissons - Soupe aux pois - Knacks - Gâteau

Le bénéfice est destiné au financement des travaux du Foyer Rural

L'Abus d'alcool est dangereux pour la santé !

Anniversaires

En janvier 2018

Le 03	Mme Vve Anne Marie Jost née Weisgerber	99 ans
	266, rue Principale	
Le 05	M. Joseph Spillmann	84 ans
	252, rue Principale	
Le 05	Mme Rose Royal	94 ans
	212, rue de l'Eglise	
Le 07	Mme Vve Marie-Odile Sigrist née Lutz	93 ans
	20, rue des Violettes	
Le 09	Mme Vve Anne Rauch née Weiss	92 ans
	74 A, rue de Seebach	
Le 11	Mme Anne Paul	91 ans
	244, rue Principale	
Le 12	M. Charles Pierre Klein	83 ans
	67, rue de la Forêt	
Le 15	M. Barthélémy Boehm	82 ans
	79A, rue Principale	
Le 17	M. Antoine Hiebel	91 ans
	187, rue Principale	
Le 26	M. Joseph Boehm	89 ans
	161, rue Principale	
Le 28	M. Aloyse Gertz	86 ans
	206, rue Principale	
Le 29	M. Aloyse Paul	86 ans
	269, rue Principale	



En février 2018

Le 02	Mme Charlotte Labbe née Fischbach	80 ans
	303, rue Principale	
Le 04	Mme Vve Anne Hemmerlé née Moog	87 ans
	302, rue Principale	
Le 06	Mme Vve Rose Joséphine Hiebel née Glintzboeckel	83 ans
	304, rue Principale	
Le 07	Mme Vve Odile Schweitzer née Moog	90 ans
	44, rue de la Forêt	
Le 08	Mme Vve Rose Weitel née Klein	91 ans
	96, rue Principale	
Le 10	M. Marcel Gast	89 ans
	144, rue Principale	

Le 13	Mme Joséphine Burck née Schweitzer	90 ans
	72, rue de la Forêt	
Le 13	M. Joseph Buhler	85 ans
	65, rue de la Forêt	
Le 14	Mme Marie Joséphine Wust née Gast.....	83 ans
	15 A, rue Principale	
Le 15	Mme Vve Hélène Vive née Moog	87 ans
	Maison de retraite EHPAD Lauterbourg	
Le 16	Mme Vve Rose Rousseau née Hemmerlé	89 ans
	301, rue Principale	
Le 19	Mme Anne Gertz née Roehrig	91 ans
	169, rue Principale	
Le 20	M. Joseph Vive.....	91 ans
	99, rue Principale	
Le 23	M. Aloyse Moog	81 ans
	196A , rue Principale	
Le 23	M. Aloyse Moog	86 ans
	53, rue de la Forêt	
Le 26	M. Alphonse Spillmann	81 ans
	255, rue Principale	

En mars 2018

Le 01	Mme Joséphine Roehrig	81 ans
	253, rue Principale	
Le 01	M. Martin Burg	86 ans
	153, rue Principale	
Le 02	Mme Joséphine Boehm née Paul	88 ans
	161, rue Principale	
Le 18	Mme Joséphine Dietenbeck née Klein.....	81 ans
	128, rue Principale	
Le 19	Mme Vve Joséphine Burck née Roehrig	87 ans
	223, Place de la Mairie	
Le 22	Mme Joséphine Fuchs née Wust	85 ans
	19, rue de la Gare	
Le 24	M. Joseph Gertz.....	81 ans
	251, rue Principale	
Le 31	Mme Vve Marie Roehrig née Vetterhoeffer	93 ans
	197, rue Principale	

Noces de palissandre



Le 6 février 2018
M. Jean Bay et Mme Anne Hiebel
289, rue Principale

Les couples qui ne se sont pas mariés à la mairie de Schleithal, sont priés de le signaler pour qu'ils ne soient pas oubliés (noces d'or et de diamant).

A fêté son anniversaire

Le 18 novembre – 90 ans
Mme Odile Hiebel née Rauch



Ont fêté leurs noces d'or

M. Gérard Roehrig et Mme Paulette Herbein
174 A, rue Neuve
Mariés le 24 novembre 1967



Carnet Familial 2017

Naissances

Le 20 décembre 2016

Jordi Cabezas Banda fils de Carlos Cabezas Banda et de Mannigel Cabezas Banda

En 2017 :

Le 21 janvier

Paul Weimer fils de Timothée Weimer et de Anne Feghaly

Le 26 janvier

Diego Riehl fils de Alexandre Riehl et de Cendih Khubani

Le 26 février

Julia Leitner Paizan Planche fille de Patrice Leitner et de Yumilaisy Paizan Planche

Le 15 juin

Ambre Fischer fille de Julien Fischer et de Camille Manceau

Le 29 juin

Mila Kaeufling fille de Yann Kaeufling et de Marie Glintzboeckel

Le 23 juillet

Emmy Joerger fille de Johann Joerger et de Laura Moog

Le 29 juillet

Pauline Schauer fille de Cédric Schauer et de Johanna Lang

Le 24 août

Maël Burg fils de Cédric Burg et de Aurore Ferry

Le 8 octobre

Nathan Fuchs fils de Cyrille Fuchs et de Morgane Rohmer

Le 26 octobre

Jean Hiebel fils de Loïc Hiebel et de Véronique Ulm

Le 21 novembre

Liam Faglain fils de Gaëtan Faglain et de Elodie Martin



Mariages



Se sont mariés à SCHLEITHAL :

Le 8 juillet

Jean-Claude Loehr et Hasman Kausmally

Le 26 août

Marc Keller et Murielle Hossann

**Se sont mariés à
MUNCHHAUSEN :**

Le 28 octobre

Yves Meichel
et Nelly Hiebel

Décès

Le 13 janvier M. Albert Martig

Le 25 janvier M. Dieter Rittershofer

Le 5 avril Mme Marie Fischer épouse de M. Joseph Moog

Le 10 avril M. Marcel Klein

Le 23 avril M. Aloyse Wust

Le 30 juin M. Willem Plaisier

Le 14 septembre Mme Louise Hindelang veuve de M. Joseph Fuchs

Le 18 septembre M. Pascal Herbein

Le 27 septembre Mme Elise Hoeckel épouse de M. Marcel Gast

Le 14 octobre M. Jacques Lustig

Le 17 octobre M. Aloyse Gast



Bloc-notes

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie de Schleithal est ouverte au public :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h – 10h & 16h – 18h	Fermé	8h – 10h	8h – 10h & 16h – 18h	8h – 10h & 14h – 17h

« Merci de respecter les horaires d'ouverture »

La Mairie sera fermée : le jeudi 18 janvier

La Mairie assurera une permanence le :

- le samedi 30 décembre 2017 de 9 h à 11 h uniquement pour les listes électorales
- le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h : samedi 6 janvier - samedi 3 février – samedi 3 mars.



Location de la salle polyvalente et du foyer

Salle polyvalente : M. Hubert PAUL - Tél. : 06 13 99 29 20 ou 03 88 53 46 99

Foyer : M. Jean-Paul SIGRIST - Tél. : 03 88 94 31 11 ou Mme Yvette MOOG - Tél. : 03 88 94 32 78

Ecoles

Ecole maternelle : ☎ 03 88 94 33 79

Ecole primaire : ☎ 03 88 94 31 61

Horaires du Point Lecture

Le point lecture est ouvert le lundi et vendredi de 16 H 30 à 18 H 30 (**horaires d'hiver**).

Fermeture du Point Lecture : du 18 décembre 2017 (inclus) au 1^{er} janvier 2018 (inclus).

186a, Rue Principale 67160 SCHLEITHAL

☎ 03 88 94 32 88 - adresse mail : pl.schleithal@gmail.com

Dépôts de matériaux biodégradables

Le dépôt de matériaux biodégradables est ouvert le premier samedi du mois de **8h30 à 10h30**.

Attention : le dépôt sera fermé le premier samedi du mois de janvier 2018.

Il sera de nouveau ouvert le premier samedi du mois de février 2018, soit le 3 février 2018.

Accès et horaires des déchetteries

Déchetterie	Adresse	Horaires d'hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars inclus)
Lauterbourg	Route du Rhin ☎ 03.88.94.83.80	Mardi au samedi inclus de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00
Wintzenbach	Route Napoléon – RD 468 ☎ 03.88.86.55.51	Mardi au samedi inclus de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00
Wissembourg	Rue de la Pépinière ☎ 03.88.54.39.54	Mardi au samedi inclus de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

La déchetterie n'accepte pas les pneus, les déchets hospitaliers et les produits explosifs.

Rappel : il est interdit de déposer des déchets devant l'entrée principale de la déchetterie sous peine d'amende.

Les déchetteries seront exceptionnellement fermées les samedis 23 et 30 décembre 2017.

Numéros utiles

Chèque volé : 08 92 68 32 08

Carte bancaire dérobée : 08 92 705 705

Don du sang à Wissembourg

Les dates à retenir pour 2018 sont les mardis

☞ 6 février ☞ 10 avril ☞ 17 juillet ☞ 18 septembre ☞ 20 novembre

La collecte aura lieu de 15 H 00 à 20 H 00 au Foyer Saints Pierre et Paul à Wissembourg, 2 Rue du Chapitre.



Étoile Pongiste : ramassage de papier 2018

Les ramassages de papier et de carton se font les vendredis, à partir de 8 h, depuis la CMDP jusqu'au 315 a rue principale, ainsi que dans la rue de la Gare et les samedis à partir de 8 h pour le reste du village. Les collectes 2018 auront lieu aux dates suivantes :

Vendredi 9 mars – Samedi 10 mars / Vendredi 15 juin – Samedi 16 juin

Vendredi 21 septembre – Samedi 22 septembre

Vendredi 14 décembre – Samedi 15 décembre

Vacances scolaires 2017-2018

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre 2017	Lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver	Samedi 24 février 2018	Lundi 12 mars 2018
Vacances de printemps	Samedi 21 avril 2018	Lundi 7 mai 2018
Vacances d'été	Samedi 7 juillet 2018	

Services d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

INTERNATIONAL : 112

Restauration ambulante

- Vente de nourriture de type « Hamburger Gourmet » : prochain passage **mars 2018** (BurgerBus).
- Vente de pizza et tarte flambée tous les mercredis (Pizza Fab).

Festivités 2018

- 6 janvier 2018 : cérémonie des vœux du Maire
- 7 janvier 2018 : marche hivernale organisée par le Foyer Rural
- 11 février 2018 : apéritif après la Messe organisé par le Foyer Rural
- 11 mars 2018 à 11 H 30 : déjeuner musical organisé par les Sapeurs-Pompiers - Orchestre Gil et Luc (sur réservation – Salle Polyvalente)
- 22 avril 2018 : apéritif après la Messe organisé par le Foyer Rural
- 21 juin 2018 : Fête de la Musique au Tennis Club de Schleithal
- 24 juin 2018 : apéritif après la Messe organisé par le Foyer Rural
- 14 juillet 2018 : Fête à la Place de la Mairie
- 25 août 2018 : soirée moules/frites organisée par le Tennis Club de Schleithal
- 26 août 2018 : apéritif après la Messe organisé par le Foyer Rural
- 16 septembre 2018 : déjeuner dansant de l'Étoile Pongiste
- 13 octobre 2018 à 17 H 30 : 60^{ème} anniversaire de la Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers soirée tartes flambées, pizzas (Salle Polyvalente)
- 28 octobre 2018 : Fête d'octobre organisée par le Foyer Rural
- Cérémonie du 11 novembre
- 30 décembre 2018 : marche hivernale organisée par le Foyer Rural